

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LA DAUVERSIÈRE
2020-2021
1^{re} séance

Lieu : Rencontre virtuelle sur Teams

Heure : 18 h 30

Date : Mercredi 30 septembre 2020

Membres présents :

PHILIPPE LABROSSE, DIRECTEUR

AHMED OUARRAK, PARENT, DÉLÉGUÉ ET PRÉSIDENT DU CÉ

EL MCHAADAR BAHRIA, PARENT ET VICE-PRÉSIDENTE DU CÉ

HAMID ACHCHAG, PARENT, DÉLÉGUÉ SUBSTITUT

RANI NTIDENDEREZA, PARENT ET MEMBRE DE L'OPP

MARIE-CLAUDE LESSARD, ENSEIGNANTE

JULIE TREMBLAY, ENSEIGNANTE

Membres absents :

MARIE-DANIELLE SIGOUIN, ENSEIGNANTE

ABDERRAHIM BOUROUISSE, ENSEIGNANT

CATHERINE BLANCHETTE, DIRECTRICE YMCA CARTIERVILLE, MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

PROCÈS-VERBAL

Horaire	Points	
18 h 30	1.	Accueil, vérification du quorum et ouverture de la réunion;
18 h 32	2.	Adoption de l'ordre du jour; Adopté par Mme El Mchaadar et secondé M.Ouarrak



18 h 35	3.	<p>Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale et suivi de la réunion du mercredi 10 juin 2020 de l'année scolaire 2019-2020;</p> <p>Des modifications ont été apportées par M. Ouarrak et M.Labrosse. Adopté par M. Achchag et secondé par Mme Lessard. Un retour sur l'AG du 10 septembre 2020 est fait. Il n'y avait pas d'élections de parents sauf du délégué des parents puisque chacun poursuivait son mandat pour une 2^e année. M. Ouarrak a été nommé délégué et M. Achchag son substitut. Quatre autres parents membres substitués ont été élus. En ce qui concerne la rencontre des enseignants du 17 septembre 2020, cette dernière s'est bien déroulée. Mme CORMIER a présenté le programme enrichi qui a engendré plusieurs questions des parents, notamment pour sa continuité à l'école Évangeline.</p>
18 h 40	4.	<p>Mot du président sortant;</p> <p>M. Ouarrak souhaite que l'année se passe sans problème et est préoccupé par les retards académiques des élèves. Au comité central des parents, M. Ouarrak a demandé certains privilèges à l'école qui est très vulnérable par exemple, le maintien de la mesure alimentaire. Selon lui, le niveau d'éducation de la mère n'est pas un élément suffisant pour juger que l'école est défavorisée ou non. Il a remercié les anciens membres de CÉ et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. M.Labrosse souhaite continuer à relever les défis contre la COVID-19 et M.Ouarrak lui propose qu'on cherche de bonnes solutions pour rassurer les parents, surtout avec le passage de Montréal en zone rouge. Cela engendre un débat sur la fermeture des écoles.</p>



18 h 45	<p>5.</p> <p>5.1 Règles de régie interne du CÉ; Il n'y avait pas de changement à apporter à part quelques petites corrections.</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'école La Dauversière, il y a 4 parents membres substitués au CÉ. Pour combler un poste laissé vacant en cours de mandat par l'un des parents élus au CÉ, les membres du CÉ procéderont à un tirage parmi les noms des parents substitués pour déterminer dans quel ordre ces derniers sont appelés par la direction de l'école. Si le premier parent-substitut refuse de combler la vacance, la direction appellera le second parent et ce, jusqu'à ce que le poste soit comblé.- À l'école La Dauversière, le CÉ est formé de 11 membres dont 4 parents, 4 enseignants, 2 membres de la communauté et la direction. Pour avoir quorum, nous devons avoir 5 membres dont au moins 2 parents. <p>Proposé par Mme EL Mchaadar et secondé par M.Ouarrak.</p> <p>M.Labrosse a souligné la différence entre le mot adopter et approuver, adopter on peut modifier et modeler. Par contre, approuver, c'est oui ou non, il faut retourner à la table pour discuter.</p> <p>5.2 Élections à la présidence du CÉ – mandat de 1 an; M.Ouarrak est réélu pour son deuxième mandat de président à l'unanimité.</p> <p>5.3 Élections à la vice-présidence – mandat de 1 an; Mme EL Mchaadar est réélue pour le mandat de vice-présidente à l'unanimité.</p> <p>5.4 Calendrier des rencontres 2020-2021; Pour le calendrier des rencontres, on a convenu : Les mercredis : 28 octobre 2020, 2 décembre 2020, 16 décembre 2020, 27 janvier 2021, 24 février 2021, 31 mars 2021, 28 avril 2021, 26 mai 2021 et 09 juin 2021</p> <p>5.5 Mise à jour des membres du CÉ et de leurs coordonnées; M.Ouarrak veut avoir la liste de coordonnées des membres du CÉ. M.Labrosse lui mentionne qu'elle est en voie d'être terminée et sera envoyée par courriel.</p> <p>5.6 Budget annuel de fonctionnement et de formation 400 dollars sont dédiés pour le déroulement de la rencontre. M.Ouarrak propose que ce budget puisse être consacré à la graduation des élèves de 2^e année et aux activités de fin d'année. Pour le budget de perfectionnement du CÉ, il est aussi proposé qu'il soit dédié aux élèves pour des activités.</p>
---------	---



19 h 5	<p>6. Mot de la direction et information générale sur l'école</p> <p>6.1 Déclaration de la clientèle La déclaration de la clientèle officielle est de 707 élèves inscrits, dont 39 élèves aux classes d'accueil. L'école a 32 foyers dont 10 classes dans les modulaires et 22 classes dans le pavillon principal. M.Labrosse déclare qu'il reste de l'espace dans l'école, mais il souligne aussi la forte augmentation de la clientèle estimée à 100 élèves depuis l'an dernier.</p> <p>6.2 Portes ouvertes virtuelles Elles sont prévues pour le 22 octobre 2020 en soirée. M.Labrosse souligne que cela ressemblera à l'AG des parents. Le but est de présenter l'école, de répondre aux questions des parents et aussi de présenter notre programme enrichi. La présentation est sous la forme de capsules vidéo intitulée « Pourquoi j'aime mon LaDau ». Il y aura des publicités et des entrevues.</p> <p>M.LABROSSE a confirmé qu'il va envoyer des lettres aux écoles primaires pour l'inscription sur ZOOM. Il est accompagné dans ce travail par les personnes des communications du CSSDM.</p> <p>6.4 Travaux dans l'école La cafeteria est livrée, mais elle n'est pas utilisée à sa pleine capacité à cause de la COVID-19. M.Labrosse concentre son effort pour stabiliser le réseau internet afin de s'assurer qu'il est bien préparé au mode virtuel en cas de confinement. M.Labrosse a déclaré que la santé publique recommande l'ouverture des fenêtres. M.Labrosse prévoit aussi la révision de code de vie et libérer certains casiers pour les élèves des modulaires.</p> <p>6.5 Protocole COVID-19 et activités parascolaires M.Labrosse a fait le retour sur les activités parascolaires en soulignant que chaque classe bulle fait une activité, il n'y a pas de mélange de classe ce qui engendre moins d'activités. Pour le protocole de la COVID-19, il est toujours en processus d'amélioration, moins de personnes dans le corridor et plus de sécurité dans la cour.</p>
--------	---



Pour les cas confirmés, il faut informer les parents de la fermeture de la classe et de la transition vers le mode virtuel.

M.Labrosse est préoccupé par le sondage de la disponibilité du matériel informatique. Il souhaite pouvoir donner aux élèves des ordinateurs et s'assurer que tous puissent avoir accès aux technologies pour assurer l'équité.

Le port du masque et la bouteille d'eau réutilisable doivent être davantage respectés par les élèves.

6.6 Projet éducatif.

M.Labrosse est en consultation avec le comité pédagogique, mais les scénarios de la COVID-19 prennent toute la place. M.Labrosse a souligné que le comité pédagogique doit réviser le projet éducatif et qu'il a beaucoup d'idées à partager avec le comité, mais pour le moment la priorité est au protocole de la COVID-19.

Dans ce point, M.Labrosse a souligné qu'un système de communication entre l'école La Dauversière et Évangeline a été développé et que des rencontres seront organisées entre les équipes de directions sur une base mensuelle. Ce travail a été félicité et apprécié par Mme EL Mchaadar.

6,7 Mesure alimentaire

52 familles ont bénéficié de la mesure alimentaire, les familles concernées ont déjà reçu la réponse à travers leurs enfants. Paiement par le Portail Parent Mosaïk ou argent comptant.

6.8 Varia

M.Labrosse et certains membres de l'équipe-école constatent que le code de vie doit être révisé et mentionne qu'un travail de révision sera amorcé.



19 h 25	7.	Budget – Version préliminaire 2020-2021 (art. 95 LIP); M.Labrosse souligne que l'école est en bonne santé financière et qu'un budget supplémentaire sera envoyé par le CSSDM. Pour le fonds de roulement de l'école, M.Labrosse n'est pas inquiet et prévoit dépenser tout le budget pour répondre aux besoins des élèves.
19 h 30	8.	Sorties éducatives (approbation art. 87 LIB) À cause de la COVID-19 toutes les sorties sont annulées. 8.1 Cross-Country Annulé à cause des dernières mesures de la santé publique.
19 h 40	9.	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTDRI) du CSSDM 2021-2024 État de la situation – Consultation – Proposition; Présentation d'un projet d'agrandissement sur la rue Victor-Doré. Ce projet sera financé par le Ministère de l'Éducation. M.Labrosse a présenté un formulaire, ce dernier a été complété par les membres de CÉ et envoyé sur place.
20 h 5	10.	Points des enseignants : Aucun
20 h 15	11.	Point des membres du personnel : Aucun
20 h 20	12.	Délégué au comité central des parents : M.Ouarrak a confirmé que le directeur général maintient la mesure alimentaire pour l'école La Dauversière et le comité des parents discute pour d'autres écoles. Le comité des parents est désaffilié de la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ) et il est affilié au Regroupement des comités de parents autonomes (RCPAQ) ce dernier essaie d'avoir un siège pour régler les problèmes nos écoles dans des délais raisonnables. Le comité central des parents a refusé l'affectation des orthopédagogues dans les classes en raison de manque des enseignants. Et il y a actuellement une demande pour augmenter le financement des écoles publiques.



20 h 25	13.	OPP : M.Ouarrak a demandé à Mme Rani d'être membre de l'OPP. Mme Rani a accepté la demande, mais selon elle, il manque de parents et souhaite que des membres se proposent.
20 h 30	14.	Représentant(e) de la communauté; Absente
20 h 35	15.	Varia et mot du public
20 h 40	16.	Levée de l'assemblée à 20 h 41.
Le prochain CÉ est prévu pour le mercredi 28 octobre 2020.		

Philippe Labrosse
Directeur

Ahmed Ouarrak
Président du CÉ